



Groupe le carré

**Soutenons nos camarades Jean-Yves et Cyprien
menacés de licenciement
Contre l'injustice et la discrimination antisyndicale
Rassemblons-nous massivement**

Les patrons ne sont pas au-dessus des lois !

Pourquoi Jean-Yves et Cyprien sont victimes d'une chasse anti syndicaliste CGT ?

En mars dernier, avec d'autres collègues, ils se sont mis en grève afin d'obliger le patron à respecter le code du travail et la convention collective. Leurs droits les plus élémentaires étaient bafoués : salaires au rabais non conventionnels, conditions de sécurité non garanties, matériel défectueux, pressions permanentes du chef d'exploitation.....

Ils se sont battus jusqu'au bout pour faire valoir leurs droits et obliger le patron à engager des négociations. A l'issue de 5 journées de luttes, le patron n'a pas eu d'autre choix que de satisfaire les principales revendications et de s'engager, par un procès-verbal de fin de conflit, à ne pas poursuivre les travailleurs pour fait de grève.

6 mois après cette victoire, le patron n'a toujours pas digéré d'avoir dû se plier à la réglementation en vigueur et aux exigences de justice sociale des travailleurs.

Par vengeance de classe, le patron voudrait licencier Jean-Yves et Cyprien, considérés comme les 2 meneurs du mouvement de grève afin de tenter de retrouver son pouvoir de tôle de bas étage.

Les pleins pouvoirs que s'octroient les patrons ça suffit !

La chasse aux syndicalistes CGT ça suffit !

L'exploitation des travailleurs ça suffit !

Toutes et tous ensemble et avec Jean-Yves et Cyprien

Mardi 13 octobre 2020, à partir de 8H00

devant l'entreprise RCLH au 64 rue de la Burelle à St Jean de Braye